



Écotech Québec

La Grappe des technologies propres du Québec

Rapport d'activité 2009-2010



Table des matières

Message de la présidente du conseil d'administration provisoire	1
Message du président et chef de la direction	2
Écotech Québec, la grappe des technologies propres du Québec	3
Mission	3
Vision	3
Technologies propres	3
Contexte général	4
Description de l'écosystème – <i>des partenaires d'ici</i>	5
Prédémarrage – naissance d'Écotech Québec (jusqu'en mai 2010)	6
Création du conseil d'administration provisoire	6
Recrutement du président et chef de la direction	7
Élaboration des règlements généraux	7
Consultation et comité de pilotage	8
Tenue du 1 ^{er} Forum des technologies propres	9
Obtention du financement en vue du démarrage	9
Participation à des activités de rayonnement	10
Démarrage des opérations d'Écotech Québec (juin 2010 à août 2010)	11
Choix des locaux	11
Capital humain	11
Relations avec les intervenants de l'écosystème	11
Conclusion – la fin du début (septembre 2010 et plus)	12
Principales réalisations : structurer, mobiliser, rayonner	12
Tournée vers l'avenir	13

ANNEXES

- Annexe 1. Conseil d'administration provisoire
- Annexe 2. Contributions du secteur privé en prestation (*in-Kind*)
- Annexe 3. Retombées médiatiques
- Annexe 4. Participation à des activités de rayonnement

Message de la présidente du conseil d'administration provisoire



Le lancement de la grappe des technologies propres a été officiellement annoncé en mars 2009. C'est le résultat des efforts soutenus de la part d'hommes et de femmes, convaincus et tenaces, qui ont vu poindre l'émergence d'un nouveau secteur d'activité fondamentale à l'échelle mondiale, celui des technologies propres, et leur objectif était d'y faire participer le Québec.

Grâce à l'audace et à l'ouverture d'esprit, entre autres, du gouvernement du Québec, de la Communauté métropolitaine de Montréal et du secteur privé, nous avons réussi à mettre sur pied Écotech Québec, qui vise à rassembler et mobiliser le secteur des technologies propres autour d'objectifs communs et d'actions concertées. Cette grappe, d'envergure provinciale, soutient les acteurs de l'écosystème en accélérant la conception, le développement, l'adoption, la commercialisation et l'exportation de technologies propres.

L'accueil et l'appui à Écotech Québec ont été immédiats et enthousiastes. Nous l'avons constaté particulièrement lors de notre 1er Forum en décembre 2009, ainsi que lors de nos rencontres avec des représentants du secteur de la recherche, de l'éducation, des finances, de l'environnement, des PME, etc.

Je tiens à souligner le soutien et l'engagement de nos partenaires de prestige, présents sur tout le territoire québécois, ce qui contribue au virage de l'économie verte : Bell, Cascades, Davies Ward Philipps & Vineberg, Mouvement Desjardins, Investissement Québec et Samson Bélair/Deloitte & Touche.

Je profite de l'occasion pour inviter particulièrement les dirigeants du secteur privé à accentuer dès maintenant leur implication dans leur grappe, Écotech Québec, afin de bien guider ses orientations et actions. Ainsi, ils pourront en récolter davantage les fruits, qui s'annoncent fort prometteurs.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas remercier sincèrement mes complices et collègues membres du conseil d'administration provisoire pour leur temps précieux, et pour les plaisirs partagés et les échanges fructueux que nous avons eus, notamment lors de nos 17 rencontres du conseil. Plus spécialement, je souhaite remercier Guy Drouin et Thierry Pagé, membres fondateurs, qui sont à mes côtés depuis le début. Je tiens également à remercier Denis Leclerc, président et chef de la direction d'Écotech Québec, pour sa ferveur et son dévouement consacrés à la mise sur pied et au rayonnement de la grappe. Enfin, je tiens à remercier les consultants qui nous ont accompagnés dans le démarrage de cette belle aventure.

Nous sommes confiants, compte tenu des résultats déjà probants, que la prochaine année procurera de nombreux bénéfices, notamment à ceux et celles qui s'y engageront de façon soutenue.

La présidente du conseil d'administration provisoire,
Andrée-Lise Méthot



Message du président et chef de la direction



Après plus de vingt ans dans le domaine des ressources naturelles, j'ai accepté de relever un défi fort stimulant, celui de structurer et de piloter cette nouvelle grappe en technologies propres. Pourquoi? C'est simple, je crois fermement que le Québec peut développer une niche importante dans les technologies propres, et la développer suffisamment pour qu'elle devienne un secteur stratégique de la nouvelle économie du Québec.

Dès mon arrivée chez Écotech Québec en septembre 2009, je me suis mis en mode «écoute», ce qui m'a permis de rencontrer de nombreuses personnes, en fait plus d'une centaine, m'aidant ainsi à bien saisir les défis que vivent les différents acteurs et surtout à amorcer l'identification des priorités. Cette consultation a constitué la première étape vers l'élaboration du plan stratégique, plan qui devait refléter le plus fidèlement possible la situation présente et les besoins des acteurs en technologies propres, que nous appelons «écosystème».

Les résultats de cette phase de consultation ont d'ailleurs servi de trame de fond du 1^{er} Forum des technologies propres en décembre 2009, qui a été, selon plusieurs, un grand moment de mobilisation. Par la suite, le défi était de mettre en place une structure financière solide pour les trois années suivantes, permettant à l'équipe d'Écotech Québec de consacrer temps et énergie à des actions ayant pour but d'accélérer le développement des technologies propres et de faciliter leur adoption et leur commercialisation.

En fait, de multiples secteurs économiques bénéficient des solutions émanant des technologies propres, qu'il s'agisse entre autres des industries minière, manufacturière, forestière, énergétique, agricole et pétrochimique, sans oublier le secteur de la construction et des transports ainsi que le monde municipal. Bref, les technologies propres ont et continueront d'avoir une incidence encore plus importante sur l'ensemble de l'économie du Québec.

La mise en place d'Écotech Québec témoigne de la volonté du secteur de se mobiliser pour optimiser sa croissance et son rayonnement. Autrement dit, c'est de faire mieux collectivement que ce que pourraient faire les parties individuellement. Nous voulons mettre à contribution l'ensemble des organismes du milieu tout en nous concentrant sur la coordination des activités afin de maximiser les synergies possibles.

Je m'en voudrais de ne pas signaler la grande confiance accordée de la part de nos partenaires publics, le gouvernement du Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal, ainsi que par ceux du secteur privé, particulièrement nos partenaires de prestige. Je tiens également à remercier la présidente, Andrée-Lise Méthot, et tous les membres du conseil d'administration provisoire pour leurs judicieux conseils ainsi que pour leur engagement, leur disponibilité, leur clairvoyance et leur dévouement dans la mise sur pied d'Écotech Québec. Ils m'ont été d'une grande aide.

Cette première étape dans la vie d'Écotech Québec me permet non seulement d'envisager un avenir très prometteur pour la grappe, mais aussi pour l'ensemble du secteur des technologies propres.

Le président et chef de la direction,
Denis Leclerc



Écotech Québec, la grappe des technologies propres

INNOVATIONS

**TECHNOLOGIQUES qui ont une incidence favorable sur
L'ÉCOLOGIE,
L'ÉCONOMIE et sur la vitalité du
QUÉBEC**

Première organisation du genre au Canada, Écotech Québec rassemble l'ensemble des décideurs du secteur provenant des quatre coins du Québec, soit les entreprises innovantes, les centres de recherche et de développement et de transfert technologique, les grandes entreprises utilisatrices, les milieux financiers, les institutions d'enseignement et de formation, les centrales syndicales, les associations industrielles et regroupements en technologies propres, bref, les intervenants désirant se mobiliser pour que le Québec devienne un pôle d'excellence dans ce domaine.

Mission

Écotech Québec contribue à positionner le Québec comme pôle d'excellence des technologies propres en Amérique du Nord. Elle est un acteur incontournable dans le développement de cette industrie, reconnue comme un moteur de création de richesse et de prospérité. Elle participe à faire du Québec un endroit plus compétitif, plus vert, plus sain.

Vision

Écotech Québec rassemble et mobilise le secteur des technologies propres - entreprises, utilisateurs, investisseurs, chercheurs, formateurs et gouvernements - autour d'objectifs communs et d'actions concertées. Elle vise la conception, le développement, l'adoption, la commercialisation et l'exportation de technologies propres d'ici. Elle participe au virage de l'économie verte du Québec dans la perspective du développement durable.

Technologies propres

Les technologies propres – également appelées éco-activités, éco-innovations, éco-technologies ou écotechs – s'inscrivent dans la perspective de développement durable, car elles englobent de nouveaux produits, services, technologies et processus qui permettent de :

- réduire considérablement l'impact négatif sur l'environnement (écologiquement efficace),
- offrir à son utilisateur des performances supérieures à moindre coût (économiquement avantageux),
- contribuer à une meilleure qualité de vie en optimisant l'utilisation des ressources (socialement responsable).

Le rapport d'activité 2009-2010 relate l'historique et les étapes franchies par la grappe des technologies propres, depuis ses débuts jusqu'au 31 août 2010. Par conséquent, le rapport couvre une période plus étendue que celle qui est traditionnellement de 12 mois.

Contexte général

Nous sommes confrontés, à l'échelle mondiale, à des transformations et à l'émergence grandissante de bouleversements sociaux et environnementaux. Toutefois, pour qui sait la saisir, la menace peut constituer une occasion d'affaires, voire de prospérité.

Dans cet esprit, les paradigmes économiques qui opposaient les préoccupations environnementales et sociales à la prospérité économique sont révolus. Maintenant, le nouveau paradigme du développement durable nous oblige à plus de rigueur en intégrant les coûts associés aux impacts environnementaux, en favorisant l'efficacité de nos moyens de production et en diminuant les répercussions des activités diverses sur la société. Une gestion efficace de l'énergie, une saine gestion de nos ressources naturelles, la diminution de la pollution et la réduction des impacts sur la santé sont aujourd'hui l'apanage des sociétés performantes et respectueuses de l'environnement.

Le développement des technologies propres ne fait pas exception. Il s'appuie sur des tendances lourdes bien connues : ampleur et impact des changements climatiques, mobilisation internationale, nouvelles réglementations et politiques publiques, industrialisation intense et accélérée des pays à l'économie émergente, consommation plus élevée dans les pays développés, demande croissante en énergies propres et en efficacité énergétique.

Sur l'ensemble des investissements réalisés en capital de risque aux États-Unis (6,5 milliards de dollars) au cours du deuxième trimestre 2010, 1,5 milliards de dollars auraient été investis dans les technologies propres selon le Cleantech Group. Sur l'ensemble des investissements, la part des technologies propres serait la plus élevée (23 %) comparativement aux biotechnologies (20 %), aux logiciels (16 %) ou encore aux dispositifs et équipements médicaux (12 %).

Selon une étude publiée en 2009 par le Fonds mondial pour la nature (WWF)¹, les technologies propres associées à l'énergie pourraient devenir le troisième secteur industriel mondial d'ici 2020. Le rapport indique que d'ici cette date, l'industrie verte atteindra 1 600 milliards d'euros par an, devenant ainsi le troisième secteur industriel derrière ceux de l'automobile et de l'électronique.

¹ http://www.lemonde.fr/le-rechauffement-climatique/article/2009/12/11/les-technologies-vertes-bientot-troisieme-secteur-industriel-mondial_1279077_1270066.html

DESCRIPTION DE L'ÉCOSYSTÈME – des partenaires d'ici

Une grappe vise à accroître la cohésion et les synergies entre les différents intervenants du milieu afin de les aider à développer leur plein potentiel. Écotech Québec rassemble l'ensemble des décideurs du secteur provenant des quatre coins du Québec, soit les entreprises innovantes, les centres de recherche et de développement et de transfert technologique, les grandes entreprises utilisatrices, les milieux financiers, les institutions d'enseignement et de formation, les centrales syndicales, les associations industrielles et regroupements en technologies propres, bref, les intervenants désirant se mobiliser pour que le Québec devienne un pôle d'excellence dans ce domaine.

Au Québec, nous comptons sur plusieurs atouts : des ressources en abondance, des compétences pointues et un réseau diversifié d'entreprises pour performer sur la scène mondiale. À nous de les définir, de les réunir, de les mobiliser et de les faire fructifier.

De l'expertise, chez-nous, il y en a. Les universités et les autres établissements d'enseignement ainsi que de nombreux réseaux, regroupements, centres et chaires de recherche implantés au Québec assurent l'accès à la connaissance. L'ensemble de ces établissements contribuent également à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Le Québec peut également compter sur une structure industrielle offrant plusieurs occasions de jumeler les grandes entreprises à un réseau de PME.

Pour les nombreux partenaires qui adhéreront à Écotech Québec, les avantages seront probants : l'identification plus rapide des occasions d'affaires, d'entreprises émergentes et des fournisseurs potentiels, une meilleure visibilité auprès de l'ensemble des acteurs du secteur, l'accès à la communauté financière et aux marchés de capitaux de risque et de développement, l'obtention de renseignements sur les récentes tendances industrielles, les activités de réseautage, etc.

De plus, mentionnons que le gouvernement du Québec, notamment par sa Stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes², ainsi que par ses engagements récents dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)³, contribue à l'accélération de la mise en œuvre des moyens visant l'essor des technologies propres.

Nous avons les atouts. À nous de faire preuve de stratégie et d'action et surtout d'audace !

² http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/administratives/strategies/quebec_vert.pdf

³ <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/administratives/strategies/sqri/sqri.pdf>

Le prédémarrage - la naissance d'Écotech Québec (jusqu'en mai 2010)

La création de la grappe des technologies propres est le résultat d'efforts soutenus et de réflexion stratégique de plusieurs acteurs avec, en 2005, des travaux pilotés par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal. Par la suite, la Ville de Montréal, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les ministères du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), des Affaires municipales, et des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), de même que de l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE) se sont joints au mouvement.

En effet, le 2 octobre 2008, un dossier d'affaires incluant une demande de financement de 300 000 \$⁴ a été soumis aux bailleurs de fonds publics. Ce document confirmait que la grappe devait se concentrer sur les technologies propres et que sa portée serait provinciale.

En novembre 2008, les bailleurs de fonds publics acceptaient le dossier d'affaires et recommandaient à leurs instances respectives le financement du prédémarrage de la grappe. Ces capitaux de lancement visaient la réalisation d'un plan d'affaires et de développement, le démarchage pour l'obtention d'un financement privé ainsi que la tenue d'un forum de mobilisation de l'industrie.

CRÉATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE

Un conseil d'administration provisoire (annexe 1) formé de membres et d'observateurs issus du milieu et d'organismes d'appui a été mis sur pied. Parmi ces membres, notons Andrée-Lise Méthot, Guy Drouin et Thierry Pagé à titre de membres fondateurs de l'organisation.

Membres

- André-Lise Méthot, Cycle Capital Management - PRÉSIDENTE
- Guy Drouin, Biothermica Carbone – TRÉSORIER
- Thierry Pagé, Odotech – SECRÉTAIRE
- Gisèle Grandbois, Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
- Josée Méthot, Réseau Environnement
- Antoine Baril, Cascades Canada
- Léopold Beaulieu, Fondation
- Michel Letellier, Innergex énergie renouvelable

Observateurs

- Marie-Pierre Ippersiel, Communauté métropolitaine de Montréal
- Robert Besner, Ville de Montréal
- Guy Raynault, CRÉ de Montréal
- Gaétan Poiré, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

⁴ La CMM (100 000 \$), le MDEIE (100 000 \$), le MAMROT (50 000 \$) et l'AEE (50 000 \$).

La participation et l'engagement d'acteurs de l'écosystème dans le prédémarrage d'une grappe sont essentiels. Les membres du conseil se sont réunis à 17 reprises et ont assuré le bon déroulement des activités entourant le prédémarrage de la grappe, le démarrage des opérations et la mise en place d'Écotech Québec. À ce titre, la contribution par prestation se doit d'être soulignée. Les heures consacrées par les représentants du secteur privé du conseil d'administration provisoire totalisent environ 652 heures, soit l'équivalent d'une contribution de plus de 163 000 \$⁵. L'annexe 2 donne une idée de la participation des membres, publics et privés, aux séances du conseil ainsi qu'à celles du comité responsable de l'élaboration des règlements généraux.

Le lancement officiel de la grappe des technologies propres, connue maintenant sous le vocable Écotech Québec, a eu lieu le 17 mars 2009 en présence de M. Raymond Bachand, alors ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

RECRUTEMENT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Le conseil d'administration provisoire a mandaté une firme de chasseur de têtes afin de recruter le président et chef de la direction. L'appel de candidatures a été publié dans des journaux francophones et anglophones. La personne recherchée avait comme premier mandat de développer la planification stratégique de la grappe et de concrétiser sa structure financière. Le poste a suscité beaucoup d'intérêt et la firme a dû faire l'analyse d'un très grand nombre de candidatures avant de soumettre une liste aux membres du comité de sélection, issus du conseil d'administration. Les entrevues ont été effectuées à la fin juin et le processus a été complété le 1^{er} août 2009 par l'embauche de M. Denis Leclerc. Ce dernier a eu comme premier mandat le développement de la planification stratégique de la grappe et de concrétiser sa structure financière.

ÉLABORATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

En tant qu'organisme à but non lucratif, Écotech Québec est autonome et doté de ses propres instances décisionnelles et opérationnelles. Pour ce faire, un comité du conseil d'administration provisoire a été créé au début de 2009 afin de travailler à l'élaboration des règlements généraux de la grappe. Ce comité, composé de Josée Méthot, Léopold Beaulieu et Robert Besner, s'est réuni à trois reprises et a permis de préciser, entre autres, les éléments suivants liés à la gouvernance de la grappe :

- ses instances décisionnelles que sont l'assemblée des membres, le conseil d'administration et le comité exécutif;
- son instance administrative et opérationnelle qu'est le secrétariat;
- ses instances de soutien au conseil dans la détermination et la mise en œuvre des priorités d'action que sont les chantiers de travail.

Les règlements généraux ont été proposés aux membres du conseil d'administration provisoire et seront soumis pour adoption à la première assemblée générale d'Écotech Québec à l'automne 2010.

⁵ Calcul basé sur l'hypothèse suivante : membres du secteur privé siégeant au conseil d'administration et au comité responsable de l'élaboration des règlements généraux : 250 \$/heure par personne.

CONSULTATION ET COMITÉ DE PILOTAGE

En plus des multiples rencontres individuelles réalisées par le président et chef de la direction tout au long de cette phase de prédémarrage, un comité de pilotage formé d'intervenants représentatifs du secteur a permis de définir les préoccupations, les enjeux et les priorités en matière de technologies propres au Québec. Aussi, deux séances de consultation ont été tenues avec les intervenants du milieu les 29 septembre et 29 octobre 2009 auxquelles en moyenne 70 personnes ont participé. Les participants provenaient du milieu industriel, universitaire ou associatif.

Cette consultation a permis de définir des thèmes qui feront l'objet de chantiers de travail. Précisons qu'un chantier de travail a pour mission de déterminer des actions concertées pour trouver des pistes de solutions aux enjeux et optimiser les interventions des différents partenaires qui composent Écotech Québec. Ces thèmes sont présentés ci-dessous. Ceux du rayonnement, du cadre réglementaire et fiscal, ainsi que du financement ont été jugés prioritaires lors des consultations.

Rayonnement

L'industrie doit se doter d'une image de marque de portée nationale et internationale. Elle verra à développer un plan d'action ciblé dans le but de générer une notoriété au Québec ainsi qu'un rayonnement en Amérique du Nord et à l'international. En somme, être vu et connu pour être reconnu.

Innovation

Pour survivre et prospérer, les entreprises doivent se développer sur des marchés qui évoluent très rapidement. Elles doivent faire des profits et continuer à investir dans de nouveaux produits et procédés. L'innovation est au cœur du développement et de l'évolution rapide de l'industrie des technologies propres. Elle ne se fait plus en vase clos et l'apport des établissements d'enseignement et de recherche à la démarche d'innovation des entreprises contribue au développement de leurs nouveaux produits et services.

Cadre réglementaire et fiscal

Le cadre réglementaire et l'environnement fiscal et non fiscal sont sans contredit des catalyseurs qui favorisent les investissements dans l'innovation des technologies propres. Il est impératif de créer un contexte qui encourage les entreprises à innover, investir et se développer au Québec.

Financement

La façon de gérer les risques joue un rôle déterminant dans la croissance des entreprises, dans leurs choix d'objectifs commerciaux et dans leur capacité d'obtenir du financement. Le développement des entreprises sera menacé si elles n'ont pas recours à une structure financière adéquate, un partenariat avec une entreprise industrielle et un soutien suffisant aux étapes critiques de l'innovation et de la commercialisation.

Commercialisation

Si la commercialisation est une étape cruciale dans le processus d'innovation, il reste que la majorité des programmes d'aide et l'attention sont concentrées en amont. Or, les entreprises québécoises qui souhaitent commercialiser leurs innovations font face à un défi de taille. Il s'agit pour elles à la fois de trouver preneur pour leurs technologies au Québec, renforçant ainsi la compétitivité des entreprises d'ici, et de chercher des débouchés au niveau international, une nécessité en raison des limitations du marché québécois et des coûts élevés associés au développement d'une innovation.

Main-d'œuvre

Pour réussir, il ne suffit pas d'avoir les bons outils, mais il faut aussi les bonnes compétences. Il est donc essentiel de favoriser la formation de la main-d'œuvre et de développer et soutenir l'entrepreneuriat, le développement des affaires et la création d'entreprises en technologies propres.

TENUE DU 1^{er} FORUM DES TECHNOLOGIES PROPRES

Après avoir planifié la mise en place de la grappe par la conception du plan d'affaires et de développement, les promoteurs de la grappe ont voulu obtenir un consensus du secteur quant à ces éléments dans le cadre d'un forum de mobilisation.

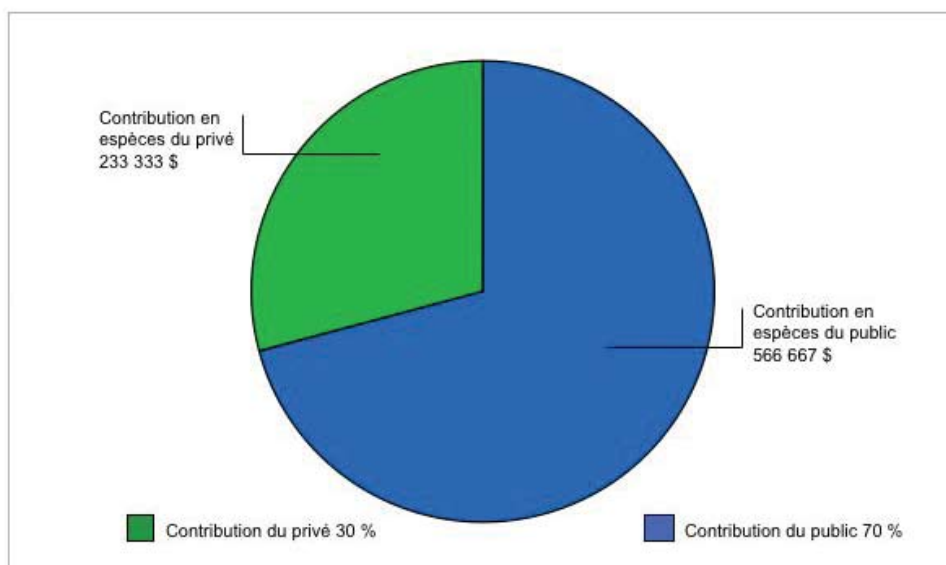
Le 1^{er} Forum des technologies propres s'est tenu le 10 décembre 2009. Cet événement réunissant près de 200 personnes a mobilisé les principaux intervenants du secteur des technologies propres, ce qui a permis de valider le mandat et les axes stratégiques à privilégier.

Des conférenciers de renom étaient présents, notamment le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, M. Clément Gignac, le fondateur du Cleantech Group, M. Nicholas Parker et M. Frank Escoubès de Deloitte ont notamment pris la parole ⁶. Ce premier forum a remporté un véritable succès et a obtenu d'intéressantes retombées médiatiques (annexe 3 – Retombées médiatiques).

OBTENTION DU FINANCEMENT EN VUE DU DÉMARRAGE

À la suite du forum de mobilisation, le plan d'affaires et de développement d'Écotech Québec ainsi que les prévisions budgétaires sur une base triennale ont été parachevés et adoptés par le conseil d'administration provisoire en février 2010. En mars 2010, ces documents ont été acceptés par les bailleurs de fonds publics, qui ont recommandé à leurs instances respectives le financement du démarrage des opérations d'Écotech Québec.

Les sources de financement prévues dans le plan d'affaires et de développement (2010) pour le démarrage des opérations de la grappe sont présentées dans la figure ci-dessous.



D'avril 2010 à août 2010, des ententes ont été conclues avec le MDEIE et la CMM ainsi qu'avec des partenaires du secteur privé.

⁶ La plupart des interventions sont diffusées à l'adresse suivante : <http://www.ecotechquebec.com/fr/archive/>

PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT

Le rayonnement s'avère donc une priorité pour :

- 1) assurer la notoriété du secteur des technologies propres au Québec ainsi que celle d'Écotech Québec,
- 2) valoriser l'offre de service en technologies propres au Québec et,
- 3) soutenir les objectifs d'affaires et de développement du secteur.

Le président et chef de la direction a déployé des efforts importants pour « propager la bonne nouvelle », dialoguer avec plusieurs intervenants et faire valoir le secteur des technologies propres sur diverses tribunes au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger.

Parmi les missions et événements auxquels il a participé, mentionnons les missions québécoise et montréalaise en Chine (Pékin, Shanghai, Hong Kong)⁷ de même que celles réalisées dans le cadre du Globe⁸ (Vancouver) et du First Canadian Cleantech Summit⁹ (Ottawa).

Des nombreuses rencontres et causeries misant sur le partage de l'information et la promotion de la grappe se sont déroulées, notamment, avec les représentants de l'Université Laval, le Conseil du Patronat, The Climate Group et l'École de technologie supérieure au Rendez-vous économique du Québec (annexe 4).

En termes de promotion auprès des acteurs de l'écosystème, le président et chef de la direction a fait partie d'un jury pour la sélection, en 2009, des 10 entreprises canadiennes en technologies propres ayant le plus de potentiel.

⁷ Respectivement à la demande du ministère des Relations internationales du Québec et de la ville de Montréal.

⁸ <http://2010.globeseries.com/>

⁹ <http://canadiancleantechsummit.com/>

Démarrage des opérations d'Écotech Québec (juin 2010 à août 2010)

CHOIX DES LOCAUX

La recherche de locaux répondant à nos critères est devenue rapidement une priorité, une fois la solidité du financement de la grappe atteinte. La proximité des partenaires, l'aménagement des espaces de travail, l'accessibilité aux transports en commun, les coûts de loyer, la synergie avec d'autres grappes figuraient, entre autres, sur la grille d'évaluation. Écotech Québec a intégré ses locaux au Centre de commerce mondial de Montréal le 16 août 2010.

CAPITAL HUMAIN

La compétence, la connaissance du domaine des technologies propres et les habiletés appropriées (polyvalence, travail d'équipe, autonomie, etc.) ont été des éléments clés dans la sélection du personnel. Mentionnons que la firme Atout Personnel, spécialisée en gestion des ressources humaines, a participé aux différentes étapes du processus de recrutement. Les appels de candidatures ont été affichés sur plusieurs sites Internet d'offres d'emploi.

Marie-Pierre Ippersiel, directrice au développement et aux alliances, Jean-Christophe Sinclair, directeur de projets, et Anne Le Reste, coordonnatrice, ont joint les rangs de la nouvelle équipe le 16 août 2010.

RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS DE L'ÉCOSYSTÈME

Fidèle à son mandat national, Écotech Québec souhaitait tisser des liens avec les entreprises qui se distinguent en matière de technologies propres afin de bien saisir leurs attentes et besoins à l'égard d'Écotech Québec. En juin 2010, le président et chef de la direction a donc visité cinq régions du Québec et a rencontré près d'une centaine d'acteurs régionaux influents.

De plus, le site Internet a constitué l'un des outils de communication stratégique. De manière générale, c'est par ce site et l'envoi par courrier électronique de la lettre « Ecotech Info » que la diffusion d'informations s'est effectuée auprès des partenaires et d'autres publics. Cette lettre électronique, envoyée à plus de 800 intervenants, renferme de nombreuses nouvelles concernant l'ensemble des activités du secteur des technologies propres. À cet effet, les commentaires des abonnés sont très positifs sur la variété et la qualité de l'information diffusée à ce jour.

Conclusion - La fin du début (Septembre 2010 et plus)

Pour assurer le démarrage d'une grappe, il est nécessaire d'entreprendre des actions à court, moyen et long terme, tout en investissant temps et énergie dans la réflexion et le rassemblement des acteurs qui composent le secteur. Écotech Québec a su déployer temps et énergie afin de réaliser ses objectifs.

PRINCIPALES RÉALISATIONS : STRUCTURER, MOBILISER, RAYONNER

Au cours de la dernière année, l'essentiel du travail a consisté à se doter d'outils et de moyens permettant la mobilisation des intervenants du secteur en conformité avec l'orientation proposée par le conseil d'administration provisoire afin d'atteindre l'objectif : la création d'Écotech Québec.

Une revue des modèles d'affaires de grappes au Québec et à l'international nous a permis de bien **structurer** la grappe, d'établir des priorités et de se doter d'outils de fonctionnement en les adaptant à la réalité du secteur et du Québec.

En février 2010, nous avons déposé un plan d'affaires et de développement présentant le contexte des technologies propres prévalant au Québec et à l'étranger, proposé une vision, une mission et un plan d'action, défini un mode de gouvernance, défini six thèmes de chantier et suggéré des critères de performance. L'élaboration des règlements généraux et de modes de gestion a complété le processus.

La mise sur pied du secrétariat d'Écotech Québec, l'embauche de personnel, le choix de locaux et la dotation d'outils de gestion efficaces assura les assises nécessaires au fonctionnement de base de la grappe.

La confirmation du financement de la part de partenaires publics et privés, notamment des six partenaires de prestige qui se sont engagés sur une période de trois ans, démontre une grande **mobilisation** et assure une pérennité à la grappe. Nous interprétons ces engagements comme un signe de grande confiance l'égard d'Écotech Québec.

La tenue du 1^{er} Forum des technologies propres en décembre 2009 à l'intention des principaux intervenants du secteur, précédé et suivi de nombreuses consultations, a facilité la concertation et la mobilisation.

Finalement, le **rayonnement** d'Écotech Québec à l'égard des différents publics, incluant au premier chef les représentants des acteurs des technologies propres, les décideurs, mais aussi les diffuseurs d'information, a procuré une vitrine publique du secteur et a assuré une meilleure compréhension des enjeux et défis qui nous concernent tous.

TOURNÉE VERS L'AVENIR

Écotech Québec a connu au cours de sa première phase d'existence le parcours typique d'une grappe en démarrage. La priorité a été de se doter d'orientations claires ainsi que de moyens et d'outils efficaces pour atteindre les cibles établies. Des assises financières saines, pour les trois prochaines années, nous permettent de consacrer nos efforts au bénéfice de l'écosystème des technologies propres du Québec.

Nous envisageons avec confiance mais aussi avec fébrilité la prochaine année. Il en va de même pour l'industrie mondiale des technologies propres, qui continue sur sa lancée prometteuse. Cet engouement contribuera vraisemblablement à l'engagement d'un grand nombre de participants aux activités d'Écotech Québec.

Outre la tenue d'un deuxième Forum en novembre 2010 et le lancement des chantiers de travail, Écotech Québec continuera d'accroître son leadership pour être non seulement la référence en matière de technologies propres, mais aussi pour que ce secteur devienne un acteur incontournable de la nouvelle économie du Québec.



Annexe 1. Conseil d'administration provisoire

Membres	Titre	Organismes
Andrée-Lise Méthot PRÉSIDENTE	Fondatrice et associée principale	Cycle Capital Management (CCM)
Guy Drouin TRÉSORIER	Président	Biothermica Carbone Inc.
Thierry Pagé SECRÉTAIRE	Président-directeur général	Odotech Inc
Gisèle Grandbois	Présidente et chef de la direction	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
Josée Méthot	Directrice générale	RÉSEAU Environnement
Antoine Baril	Directeur corporatif, Énergie	Cascades Canada Inc.
Léopold Beaulieu	Président-directeur général	Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi
Michel Letellier	Président et chef de la direction	Innergex énergie renouvelable inc.
Denis Leclerc	Président et chef de la direction	Écotech Québec
Observateurs		
Marie-Pierre Ippersiel	Conseillère en recherche Développement économique métropolitain	Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
Robert Besner	Commissaire, Environnement et développement durable	Ville de Montréal
Gaétan Poiré	Directeur, Environnement et services aux entreprises	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
Guy Raynault	Directeur, Développement urbain	Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal)

Annexe 2. Contributions du secteur privé en prestation (in-Kind)

	Rencontres	Durée * (en heures)	N ^{bre} de total participant	N ^{bre} de participants privés	Tarif (\$/h/partic.)	Total Heures privé	Total Privé
CA provisoire							
n° 1	11 déc 2008	5,5	4	3	250 \$	16,5	4 125,00 \$
n° 2	20 jan 2009	7	4	3	250 \$	21	5 250,00 \$
n° 3	11 fév 2009	5,5	4	3	250 \$	16,5	4 125,00 \$
n° 4	12 mars 2009	6	7	6	250 \$	36	9 000,00 \$
n° 5	22 avr 2009	6	7	6	250 \$	36	9 000,00 \$
n° 6 (téléphonique)	4 mai 2009	4,75	5	5	250 \$	23,75	5 937,50 \$
n° 7	3 juin 2009	6,5	10	7	250 \$	45,5	11 375,00 \$
n° 8	7 juil 2009	8,5	9	6	250 \$	51	12 750,00 \$
n° 9	13 août 2009	7	8	6	250 \$	42	10 500,00 \$
n° 10	2 sep 2009	7	8	6	250 \$	42	10 500,00 \$
n° 11	29 oct 2009	7	9	4	250 \$	28	7 000,00 \$
n° 12	18 jan 2010	9	13	8	250 \$	72	18 000,00 \$
n° 13	4 fév 2010	6,75	10	5	250 \$	33,75	8 437,50 \$
n° 14 (téléphonique)	16 fév 2010	5,5	10	5	250 \$	27,5	6 875,00 \$
n° 15 (à Québec)	15 mars 2010	7	12	8	250 \$	56	14 000,00 \$
n° 16	15 juin 2010	6,5	10	6	250 \$	39	9 750,00 \$
n° 17	1 sep 2010	6	8	4	250 \$	24	6 000,00 \$
Comité règlements généraux							
n° 1	10 juil 2009	7	3	2	250 \$	14	3 500,00 \$
n° 2	9 août 2009	7	3	2	250 \$	14	3 500,00 \$
n° 3	12 août 2010	7	3	2	250 \$	14	3 500,00 \$
TOTAL DES HEURES**		132,5	147	97		652,5	163 125,00 \$

* tient compte du temps de préparation, du temps de déplacement et de la durée de la rencontre

** le total demeure sous-estimé puisqu'il ne tient pas compte des heures consacrées aux rencontres du comité exécutif ou encore aux rencontres de prédémarrage

Annexe 3. Retombées médiatiques

Retombées médiatiques dans le cadre du 1^{er} Forum des technologies propres (10 décembre 2009).

Imprimé				
Média	Détails	Journaliste	Date	Portée
La Presse	Reportage	Philippe Mercure	11-12-2009	431 200
La Presse	Reportage	Philippe Mercure	12-12-2009	599 200
Le Devoir	Reportage	Alexandre Shields	13-12-2009	103 600
Le Devoir	Brève	Général	11-12-2009	57 700
24 Heures	Article	Jean-Marc Gilbert	11-12-2009	143 800
The Gazette	Reportage	Roberto Rocha	19-12-2009	336 100
The Guardian	Article	Roberto Rocha	21-12-2009	32 100
Journal Les Affaires	Article	Hugo Joncas	10-12-2009	271 000
Total				1 974 700

Radio				
Média	Détails	Journaliste	Date	Portée
Première Chaîne – C'est bien meilleur le matin	Chronique économie (3 minutes)	Michèle Boisvert	11-12-2009	116 000
Total				116 000

Web				
Média	Détails	Journaliste	Date	Portée
Cyberpresse	Reportage	Philippe Mercure	11-12-2009	970 309
Cyberpresse	Reportage	Philippe Mercure	12-12-2009	970 309
Devoir.com	Reportage	Alexandre Shields	13-12-2009	225 680
Devoir.com	Brève	Général	11-12-2009	225 680
Canoë - 24 heures	Article	Jean-Marc Gilbert	11-12-2009	47 000
Thegazette.com	Reportage	Roberto Rocha	19-12-2009	254 000
Radio-Canada.ca	Reportage audio	Michèle Boisvert	11-12-2009	1 489 745
Vision Durable.com	Article	Général	11-12-2009	75 000
Branchez-Vous	Article	Général	10-12-2009	95 000
Gaïa Presse	Article	Général	11-12-2009	10 000
Total				4 362 723

Total				6 453 423
--------------	--	--	--	------------------

Annexe 4. Participation à des activités de rayonnement

Activité	Lieu et date	Rôle	Requérant
Mission et événement			
Mission québécoise	Pékin, Shanghai, Octobre 2009	Promotion, réseautage, soutien	Ministère des Relations internationales (MRI)
GLOBAL	Vancouver Mars 2010	Conférencier	Globe Foundation
First Cleantech Summit	Ottawa Avril 2010	Modérateur	Ottawa Centre for Research and Innovation (OCRI)
Mission montréalaise	Shanghai, Hong Kong Mai 2010	Promotion, réseautage, soutien	Ville de Montréal
Rencontre et causerie			
Université Laval	Québec Novembre 2009	Information, promotion	Bureau du recteur
Rendez-vous économique	Québec Janvier 2010	Information, promotion	Gouvernement du Québec
Conseil du patronat du Québec	Montréal Février 2010	Information, promotion	Conseil du patronat du Québec (CPQ)
Sous-ministres – gouvernement du Québec	Québec Mars 2010	Information, promotion	
Gala de reconnaissance en environnement et développement durable	Montréal Avril 2010	Information, promotion-remise d'un prix	CRÉ de Montréal
The Climate Group	Montréal Avril 2010	Information, promotion	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
Focus stratégique Québec	Montréal Avril 2010	Participation aux débat	Secor
École de technologie supérieure	Montréal Mai 2010	Information, promotion	Direction générale
Rencontre dans le cadre de l'Entente de commerce Ontario-Québec	Ottawa Mai 2010	Information, partenariat	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)



Écotech Québec

La grappe des technologies propres du Québec

Centre de commerce mondial
413, rue Saint-Jacques, bur. 500
Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9

Tél.: +1 514 864-8311

www.ecotechquebec.com
info@ecotechquebec.com

Nos partenaires de prestige



Nos partenaires publics



Avec la participation de :

- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire